

SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20190797- LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice ZAC de Calebassier 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication sur réitération des enchères LE MARDI 25 AVRIL 2023 à 10h30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

SARL B-SQUARED INVESTMENTS S.A R.L., Société à responsabilité limitée au capital de 102 000,00 € immatriculée au RCS de RCS LUXEMBOURG sous le n° B261266, dont le siège social est 9, RUE JOSEPH JUNCK L-1839 LUXEMBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de GOYAVE (97128) consistant en une parcelle de terre classée en zone naturelle au lieudit l'Hermitage cadastré sous les références :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AR	123	L'HERMITAGE	16ha 81a 50ca

Il s'agit d'une parcelle enclavée située en zone naturelle, recouverte d'une végétation dense.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de justice ZAC de CALEBASSIER BASSE TERRE, ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le MARDI 25 AVRIL 2023 sur la mise à prix de :

QUATRE-VINGT-HUIT MILLE EUROS (88 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 27 février 2023

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON